

DURÉE

2,00000 jours (soit 16 heures)

PRIX

1 000 € par participant

Soit 1 200 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Services technique/maintenance
- Gardiens d'immeuble
- Employés d'immeuble
- Concierges
- Techniciens de gestion locative
- Agences immobilières
- Syndics
- Bailleurs sociaux

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Choisir les contrats d'exploitation adaptés au milieu locatif.
- Déterminer les options de modernisation des installations énergétiques.
- Inscrire la gestion des installations dans les plans d'entretien prévisionnel.

**PROGRAMME****L'énergie et les prestations**

- La dérégulation des achats d'énergie et ses conséquences
- Les achats de gaz et d'électricité
- Le contrat de chauffage (différents types, énergies renouvelables, clauses essentielles et usage)

Les installations thermiques

- Les énergies
- Les types de chauffage
- Le calcul de déperditions et besoins en chauffage
- La régulation
- Les organes de réglage
- La production d'eau chaude sanitaire individuelle et collective
- La réglementation

Suivi et contrôle

- Les relevés, mesures et analyses



- Les cahiers, bilans, rapports
- L'analyse des résultats
- La prévision de travaux
- Les charges locatives récupérables

**VALIDATION**

- Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**

